



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

 Rés
 &
 Mor
 be


16135497

 Déposé au greffe du
 Tribunal de Commerce de Liège,
 division de Liège, le
 20 SEP 2016
 Le Greffier
 Greffe

N° d'entreprise : 0414.699.645

Dénomination(en entier) : **Club de Plongée sous-Marine de Hannut**(en abrégé) : **C.P.H.**Forme juridique : **ASBL**Siège : **rue de la Vallée, 6 à 4280 Hannut****Objet de l'acte : Mise à jour de la composition du Conseil d'administration - Transfert du siège social**

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2016 de l'asbl C.P.H. ce qui suit :

1. Il est pris acte de la démission de leur mandat d'administrateur de Monsieur Didier LACROIX et de Madame Joanna LUMMENS.

2. Sont élus en qualité d'administrateurs les personnes suivantes :

- Monsieur FRANCOTTE Guy
- Monsieur COLLART Joseph.
- Monsieur BONHOMME Ludovic.

Le Conseil d'administration se compose donc de ce 3 personnes, ainsi que de Didier Vanherck (élu pour 4 ans depuis le 24 juin 2014), Daniel LEUS (élu pour 4 ans depuis le 24 juin 2014), Eric DUPONT (élu pour 4 ans depuis le 30 avril 2015) et Raphaël CROUQUET (élu pour 4 ans depuis le 09 juillet 2013).

Par ailleurs, il résulte du Conseil d'administration réuni le 11 mai 2016, ensuite de l'assemblée générale, qu'il a élu en son sein :

- Guy FRANCOTTE, Président ;
- Joseph COLLART, Vice Président;
- Didier VANHERCK, Trésorier;
- Eric DUPONT, Secrétaire;
- Raphaël CROUQUET et Daniel LEUS, responsables matériels ;
- Ludovic BONHOMME, responsable de la Team Events.

De même, le Conseil d'administration a décidé de déplacer la siège social à 4280 Hannut, Route de Tirlémont, 110.

Pour l'Association,
 Guy FRANCOTTE, Président

Déposé simultanément :

- un extrait des procès verbaux.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature